

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE
tenue le 3^e jour du mois de novembre 2016 à 19h30 à la Mairie située au 167 route 204 à
Saint-Justine à laquelle réunion sont présents :

Les conseillères : Audrey Bédard
Linda Gosselin
Les conseillers : Bernard Poulin
André Ferland
Réjean Labonté
Dany Turcotte

Les membres du Conseil municipal forment le quorum sous la présidence de
Denis Beaulieu, maire

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Prière.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal séance du 19 septembre, 6 et 17 octobre 2016.
4. Comptes fournisseurs au 3 novembre 2016.
5. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité.
6. Période de questions.
7. Inspecteur municipal :
 - 7.1 Parc industriel.
 - 7.2 Service incendie.
 - 7.3 Plan d'intervention.
 - 7.4 Usine de filtration.
8. Questions diverses :
 - 8.1 Œuvre des loisirs.
 - 8.2 Marché de Noël.
 - 8.3 Regroupement des OMH.
 - 8.4 Responsabilités des membres du conseil.
 - 8.5 Transport adapté.
 - 8.6 Demandes salariales.
 - 8.7 Social des fêtes et carte de Noël.
 - 8.8 Refinancement d'emprunt.
 - 8.9 Piano / centre civique.
9. Correspondance :
 - 9.1 FMQ.
 - 9.2 Maison des jeunes L'Olivier des Etchemins.
 - 9.3 Etchemins en Forme.
 - 9.4 L'essentiel des Etchemins
10. Période de questions.
11. Levée de l'assemblée.

1-11-16

Il est proposé par André Ferland
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant l'item suivant :
8.10 Plan d'action-Logo

ADOPTÉE

3. ADOPTION PROCÈS-VERBAUX SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE, 6,7 OCTOBRE 2016

2-11-16

Les procès verbaux des séances du 19 septembre 2016, du 6 et 17 octobre 2016 ont été
envoyés au maire, aux conseillères et conseillers.

Il est proposé par Audrey Bédard
Et résolu à l'unanimité :

QUE les procès-verbaux de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE.

4. COMPTES FOURNISSEURS AU 3 NOVEMBRE 2016 :

N°chèque	Nom	Montant	Payé
C1600593	NATHALIE LAFONTAINE NOTAIRE EN FIDUCIE	555,99	555,99
C1600594	SUCCESSION FERNAND LECOURS	26,94	26,94
C1600595	OEUVRE DES LOISIRS	17 000,00	17 000,00
C1600596	BELL MOBILITÉ INC.	39,00	39,00
C1600597	CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINTE-JUSTINE	110,00	110,00
C1600598	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	1 834,55	1 834,55
C1600599	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DES ETCHEMINS	90,00	90,00
C1600600	FABRIQUE DE SAINTE-JUSTINE	80,00	80,00
C1600601	SHOWBUSINESS DES ETCHEMINS	250,00	250,00
C1600602	AON HEWITT	117,30	117,30
C1600603	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	1 272,20	1 272,20
C1600604	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	6 265,87	6 265,87
C1600605	OEUVRE DES LOISIRS	15 000,00	15 000,00
C1600606	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	374,64	374,64
C1600606	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	111,99	111,99
C1600607	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
C1600608	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	391,18	391,18
	MARIO LAPIERRE	254,25	254,25
	LUC DEBLOIS	739,41	739,41
	JEAN-PHILIPPE CHABOT	259,24	259,24
	CLAUDE DION	563,28	563,28
	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	1 580,92	1 580,92
C1600609	GILLES VEZINA	36,00	
C1600610	MARIO LAPIERRE	200,00	
C1600611	CLAUDE DION	100,00	
C1600612	AON HEWITT	2 831,44	
C1600613	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	9 232,94	
C1600614	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 294,01	
C1600614	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 958,53	
C1600615	INTERFAS EN FIDUCIE	3 475,58	
C1600616	ORIZON MOBILE	144,87	
C1600617	SOGETEL INC.	729,43	
C1600617	SOGETEL INC.	53,93	
C1600618	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	164,41	
C1600619	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	40,00	
C1600620	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	160,81	
C1600621	MAGASIN COOP STE-JUSTINE	1 864,05	
C1600622	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	200,00	
C1600623	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	1 914,33	
C1600623	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	1 258,24	
C1600624	PAVAGES ABENAKIS LTEE	5 218,21	
C1600625	ÉLECTRO-BEAUCE	224,20	
C1600625	ÉLECTRO-BEAUCE	466,37	
C1600626	HYDRO-QUEBEC	1 702,87	
C1600626	HYDRO-QUEBEC	516,56	
C1600627	RÉGIE INTER DES ETCHEMINS	6 314,50	
C1600628	ROTOBEC INC.	6,85	
C1600629	GARAGE GILLES DUCHAINE	6 672,95	
C1600630	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	285,00	
C1600630	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	541,19	
C1600631	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	121,09	
C1600632	S.C.A. LANGEVIN	25,30	
C1600633	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	285,54	

C1600634	SOCIETE DU PATRIMOINE DE SAINTE-JUSTINE	7 500,00	
C1600635	ROBERT AUDET	30,00	
C1600636	NORTRAX	27,83	
C1600637	MAXI-METAL (1983) INC.	462,99	
C1600637	MAXI-METAL (1983) INC.	119,76	
C1600637	MAXI-METAL (1983) INC.	286,56	
C1600638	LES PNEUS BEAUCERONS INC.	172,46	
C1600639	CST CANADA - ST-GEORGES	2 268,04	
C1600639	CST CANADA - ST-GEORGES	23,59	
C1600640	ENVIRONEX	193,17	
C1600640	ENVIRONEX	103,30	
C1600641	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	206,84	
C1600642	LES PRODUITS MUNICIPAUX / DIVISION CORIX	14 793,59	
C1600643	BEAUCE MÉTAL INC.	12,74	
C1600644	MAGNOR INC.	2 893,35	
C1600645	WEBLEX DESIGN INC.	751,96	
C1600646	ELECTRO MÉNAGER MARIO BOILARD	172,46	
C1600647	CONSTRUCTION B.M.L.	10 582,06	
C1600648	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	143,72	
C1600648	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	143,72	
C1600648	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	1 310,19	
C1600649	HYDRAUTEK	92,11	
C1600650	ATELIER PRUNO	30,18	
C1600651	WAINBEE HYDRAULIQUE SERVICE	491,70	
C1600052	GUILLAUME LACHANCE	145,00	
	TOTAL	138 053,28	47 056,76
	SOLDE À PAYER	90 996,52	
	ENCAISSE	- 123 172,40	

3-11-16

Sur une proposition de Monsieur Réjean Labonté,
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

5. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ:

En vertu de l'article 955 du Code municipal, le maire de chaque municipalité se doit de faire rapport sur la situation financière au moins quatre semaines avant le dépôt du budget devant le conseil pour adoption. Ce rapport doit refléter les éléments suivants :

- 1- Situation financière de la municipalité selon les derniers états financiers et le dernier rapport du vérificateur pour l'année 2015.
- 2- Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours 2016.
- 3- Orientations générales du prochain budget 2017 et du programme triennal d'immobilisations.
- 4- La liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ depuis le 1er novembre 2015.
- 5- Une mention des rémunérations et des allocations de dépenses des membres du conseil municipal.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS :

Suite aux explications reçues de Michel Racine, le conseil municipal accepte de procéder à l'achat de quelques voyages de tuff pour une entrée privée le long du prolongement de la rue Rotobec et ce, en vertu du fait que le prolongement de la rue ne sera pas effectué cette année.

7. INSPECTEUR MUNICIPAL :

7.1 Parc industriel :

4-11-16

Il est proposé par Dany Turcotte,

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de prolonger la rue du Docteur-Larochelle sur une distance supplémentaire de 100 pieds face à la nouvelle usine de Goudreau et Goudreau.

ADOPTÉE

7.2 Service incendie :

Le conseil municipal informera des dossiers en cours pour le service incendie notamment en ce que a trait l'entente incendie, le programme d'aide sur la constitution d'une étude de regroupement, la formation sur l'inspection mécanique avant départ et l'installation d'un plinthe de chauffage dans le local du compresseur à air.

7.3 Plan d'intervention :

5-11-16

Il est proposé par Linda Gosselin,

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte le « Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées » déposé par la société d'ingénierie CIMA+ et ce, suite aux corrections apportées au plan d'intervention original déposé à la séance du conseil municipal du 6 octobre dernier.

ADOPTÉE

7.4 Usine de filtration

Le conseil municipal est informé des dossiers développement dans ce dossier et qu'il ne reste que le système de chloration à mettre en marche ainsi que le panneau de contrôle de l'adoucisseur à installer.

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1 Oeuvre des loisirs :

Le conseil municipal est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs notamment en ce qui a trait à la soirée d'ouverture du 4 novembre, au parcours de la peur, au marché de Noël et aux jeux intervillages.

De plus, les membres du conseil d'administration de l'Oeuvre des loisirs sont venus rencontrer les membres du conseil municipal pour la préparations de plans préliminaires en vue de remplacer le bâtiment de services actuel au Centre sportif Claude-Bédard.

6-11-16

Il est proposé par Bernard Poulin,

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine autorise et appuie l'Oeuvre des loisirs de Sainte-Justine dans ses démarches visant à préparer des plans préliminaires d'un nouveau bâtiment de services au Centre sportif Claude-Bédard et ce, dans le but de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du « Fonds chantiers Canada-Québec, volet fonds des petites collectivités » pour le remplacement du bâtiment de services actuel qui est relié à la structure existante de la patinoire par un nouveau bâtiment de services.

ADOPTÉE

8.2 Marché de Noël :

7-11-16

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'Oeuvre des loisirs de Sainte-Justine à présenter une demande de permis de réunion pour vendre à l'extérieur lors du Marché de Noël les 26 et 27 novembre 2016 et ce, pour un point de vente qui sera situé dans le chapiteau du Marché de Noël.

ADOPTÉE

8-11-16

Il est proposé par Audrey Bédard,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'Oeuvre des loisirs de Sainte-Justine à présenter des feux d'artifice lors du Marché de Noël, le 26 novembre 2016, et à demander à la MMQ, l'ajout d'un avenant à cet effet sur les assurances de la municipalité.

ADOPTÉE

9-11-16

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'Oeuvre des loisirs de Sainte-Justine à tenir une course à pied dans le cadre des activités du Marché de Noël le 27 novembre 2016, entre 15h et 16h, qui circulera sur la route de la Station ainsi que sur les rues Carrier, Kirouac, Fortier et Fauchon.

ADOPTÉE

8.3 Regroupement des OMH :

La direction générale informe le conseil municipal des principaux points qui sont ressortis lors de la rencontre tenue à St-Georges relativement au regroupement des OMH.

8.4 Responsabilités des membres du conseil :

10-11-16

Il est proposé par Dany Turcotte,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine convient de n'effectuer aucun changement aux responsabilités des membres du conseil municipal et nomme les membres du conseil aux postes suivants :

Denis Beaulieu : Maire, Sécurité civile, Comité consultatif d'urbanisme, MRC des Etchemins, Comité santé et sécurité au travail, Transports, Aqueduc-égouts, Véhicules, Immeubles, Motel industriel (FIJ) et substitut à la Régie inter des Etchemins et à la Régie inter des déchets de CJLLR.

Bernard Poulin : Sécurité civile, Comité consultatif d'urbanisme, Comité santé et sécurité au travail, Motel industriel (FIJ), Comité Fondation Rues Principales et substitut à la MRC des Etchemins.

André Ferland : Transports, Aqueduc-égouts, Véhicules, Immeubles, Sécurité incendie et Comité santé et sécurité au travail.

Audrey Bédard : Motel industriel (FIJ), Comité consultatif d'urbanisme et Bibliothèque Roch-Carrier.

Réjean Labonté : Transports, Aqueduc-égouts, Véhicules, Immeubles et Comité santé et sécurité au travail.

Dany Turcotte : Œuvre des loisirs, Régie inter des Etchemins, Régie inter des déchets de CJLLR et maire suppléant.

Linda Gosselin : Œuvre des loisirs, Office municipal d'habitation, Comité culturel et Immeubles.

ADOPTÉE

8.5 Transport adapté :

11-11-16

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte d'adhérer au service de transport adapté offert par Transport Autonomie Beauce-Etchemins pour l'année 2017;

QUE la Municipalité de Sainte-Justine accepte de payer la contribution 2017 qui s'établit à 3 358.52\$;

QUE ledit Conseil municipal accepte également la tarification payée par l'utilisateur;

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine reconnaît la Ville de Saint-Georges comme municipalité mandataire.

ADOPTÉE

8.6 Demandes salariales :

Le dossier des demandes salariales sera étudié lors de la préparation des prévisions budgétaires 2017.

8.7 Social des fêtes :

Le social des fêtes aurait lieu le 13 janvier 2017 au Centre civique. La carte de Noël sera faite à partir d'une photo du marché de Noël 2016.

8.8 Refinancement d'emprunt :

12-11-16

Il est proposé par Bernard Poulin,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité Sainte-Justine accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins des Etchemins pour son emprunt de 31 500 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 116-11 et modifié par le règlement 117-11, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

5 800 \$	2.89 %	26 octobre 2016
6 000 \$	2.89 %	26 octobre 2017
6 300 \$	2.89 %	26 octobre 2018
6 500 \$	2.89 %	26 octobre 2019
6 900 \$	2.89 %	26 octobre 2020

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE

13-11-06

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 116-11 modifié par le règlement 117-11, la Municipalité Sainte-Justine souhaite emprunter par billet un montant total de 31 500 \$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par André Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 31 500 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 116-11 modifié par le règlement numéro 117-11 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le directeur général;

QUE les billets soient datés du 26 octobre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

1.	5 800 \$
2.	6 000 \$
3.	6 300 \$
4.	6 500 \$
5.	6 900 \$

QUE pour réaliser cet emprunt, la Municipalité Sainte-Justine émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** à compter du 26 octobre 2016.

ADOPTÉE

8.9 Piano/ Centre civique :

Le conseil municipal convient de faire évaluer le piano du centre civique avant de voir si on doit le faire réparer et accorder.

8.10 Plan d'action-Logo :

14-11-16

Il est proposé par Audrey Bédard,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte l'offre déposée par Yannick Lévesque le 1^{er} novembre 2016 pour la conception d'un logo pour la Municipalité de Sainte-Justine et ce, pour la somme de 480\$ plus taxes.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE :

9.1 FQM

La correspondance de la FQM a été transmise aux membres du conseil municipal par courriel.

9.2 Maison des jeune l'Olivier des Etchemins:

15-11-16

Il est proposé par Réjean Labonté,

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE suite à la demande de financement de la maison des jeunes l'Olivier des Etchemins pour l'année 2016-2017, le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 500\$ avant le 31 mars 2017.

ADOPTÉE

9.3 Etchemins en forme :

Aucun membre du conseil municipal ne participera au déjeuner-conférence d'Etchemins en forme qui aura lieu le 29 novembre prochain à Lac-Etchemin.

9.4 L'essentiel des Etchemins:

16-11-16

Il est proposé par Dany Turcotte,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE dans le cadre de la Guignolée des Médias, le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'organisme L'Essentiel des Etchemins à dresser un barrage routier face au 184 route 204, le 8 décembre 2016, de 6h00 à 9h00;

QUE le conseil municipal accepte de mettre à la disposition de cet organisme, le matériel de signalisation requis ainsi que d'installer un camion incendie à proximité de ce barrage routier.

ADOPTÉE

10. PÉRIODES DE QUESTIONS :

Aucun sujet n'est discuté à cet tenu de l'ordre du jour.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

Il est proposé par Linda Gosselin
Et résolu à l'unanimité :

QU'À 21h25 la séance soit levée.

ADOPTÉE

S/ _____

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

S/ _____

PRÉSIDENT